

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 235

Rubrik: Dossier de l'éditorial

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les conflits de travail de 1962 à 1972

	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas	Belgique	Gde-Bretagne	Suède	Etats-Unis	Japon
	Nombre de salariés (en milliers)								
1962	13 154	20 652	12 290	3 331	2 655	23 026	3 621	56 524	25 930
1972	16 500	22 934	13 027	3 840	3 013	22 891	3 450	71 800	35 060

NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL (DE 8 H.) PERDUES (EN MILLIERS)

1962	1 901,5	450,9	22 717,0	9,1	271,0	5 798,0	5,0	18 600,0	5 400,4
1965	979,9	48,5	6 943,0	54,6	70,1	2 925,0	4,1	23 300,0	5 669,4
1966	2 523,5	27,1	14 474,0	12,6	533,2	2 398,0	351,6	25 400,0	2 741,7
1967	4 203,5	389,6	8 568,5	6,2	181,7	2 787,0	0,4	42 100,0	1 830,0
1968	*	25,2	9 239,8	13,7	363,9	4 690,0	1,2	49 000,0	2 840,9
1969	2 223,6	249,2	37 824,6	21,7	162,0	6 846,0	112,4	42 869,0	3 633,6
1970	1 741,6	93,2	18 276,5	262,8	1 423,9	10 980,0	155,7	66 413,8	3 914,8
1971	4 528,8	2 599,4	12 931,3	96,8	1 240,9	13 551,0	839,0	47 600,0	6 028,7
1972	3 755,3	66,1	16 826,6	134,9	352,5	23 904,0	5,0	26 000,0	**

NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL (DE 8 H.) PERDUES PAR 1000 SALARIÉS

1962	142	22	1 848	3	102	252	1	329	208
1965	68	2	573	15	25	124	1	379	197
1966	171	1	1 207	4	189	101	107	399	92
1967	282	19	700	2	65	120	0	636	60
1968	*	1	747	4	129	203	0	723	90
1969	145	12	3 013	6	56	297	34	615	114
1970	109	4	1 425	70	482	480	45	941	118
1971	280	118	998	25	406	595	217	674	177
1972	228	3	1 292	35	117	1 044	1	362	**

* Total estimé à 150 millions de journées en raison des événements de mai.

** Chiffres encore inconnus.

La Suisse dans le mouvement général

Une statistique qui replace dans son contexte chiffré l'entreprise des travailleurs de chez Lip : dans la plus grande partie des pays énumérés ci-dessus, la Grande-Bretagne mise à part, 1972 aura été une année « calme » sur le front des grèves.

Pour le détail, et comme le souligne le « Cheminot » (28 juin 1973) qui publie également ces chiffres :

« On peut distinguer deux catégories de pays : ceux où le nombre de conflits est peu élevé, inférieur à 500 000 journées perdues par an (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suède) et ceux où ce nombre est de plusieurs millions (France, Italie, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Japon).

» Par contre, si on examine les chiffres sous l'angle de la pression économique (dernière série du tableau) on distinguera trois groupes. Ceux où

les grèves ont fait perdre chaque année une journée ou plus par salarié (Italie, Grande-Bretagne), entre une et trois heures (France, Belgique, Etats-Unis, Japon) et ceux où les journées perdues pour grève chaque année par travailleur ont représenté quelques minutes ou moins (Allemagne, Pays-Bas, Suède, Suisse où l'on ne compte depuis des années que quelques centaines de journées de grève par an). »

Et la Suisse ? Notre pays ne fait pas exception au « calme » souligné plus haut.

En 1972, selon « La Vie économique » (janvier 73) qui répercute les données de l'OFIAMT, on dénombre cinq « conflits collectifs ayant entraîné un arrêt de travail », quatre autres actes de protestation sporadique n'ayant pas été enregistrés officiellement. Conflits, tous résolus par la suite d'ailleurs, qui ont touché cinq entreprises (ouvriers concernés : 526 ; journées de travail perdues : 2002) et plus généralement l'industrie métallurgique et des machines (2), l'hôtellerie (2) et un autre secteur classé sous « divers ». Aucun de ces conflits n'a duré plus de 9 jours de travail. Et si l'on se souvient que la Suisse compte plus de 3 millions de travailleurs...

Ce bilan manifeste donc une diminution des épreuves de force dans la Suisse ouvrière par rapport à 1971, puisque cette année-là 13 entreprises avaient été touchées au long de 11 conflits, tandis que le total des travailleurs touchés se montait à 2267 et celui des journées perdues à 7491 (depuis 1953, on n'a du reste jamais dépassé le record de 500 entreprises touchées pour un sommet de 3000 travailleurs concernés).

A NOS LECTEURS

- Jusqu'à la fin du mois d'août, DP toujours en rythme de croisière. Prochaines parutions: 3 août, 17 août et 31 août.
- En prévision de la campagne d'abonnements automnale et traditionnelle, vos listes de futurs abonnés sont attendues à la rédaction de Saint-Pierre.
- Rappel: les bureaux de l'administration seront fermés pendant tout le mois d'août.